



COMPTE RENDU SUCCINT
De la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du
Lundi 27 Juillet 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le **LUNDI VINGT SEPT JUILLET** à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, en session extraordinaire sous la Présidence de Monsieur Romain ROUAULT, Maire. La Séance a été publique.

Etaient présents :

M. Romain ROUAULT, Maire.

M. Thierry BLANGY – Mme Sheila ROQUILLET Adjoints au Maire.

Mme Marie CORNE – Mme Christine GUYON - Mme Valérie CHENEAU - M. Jérôme NEVEU -

Mme Caroline GICQUEL - Mme Martine PICHON – Mme Virginie BERVAS.

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir :

Mme Nathalie TRESSOU à Marie CORNE

M. Grégoire BAILLEUX à Sheila ROQUILLET

M. Jean-Sébastien HALLAIN à Valérie CHENEAU

M. Nicolas KRECKE A Jerome NEVEU

M. Jérôme HOYAU à Virginie BERVAS

Convocation du vingt et un juillet deux mille vingt.

Monsieur Jérôme NEVEU est désigné Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

~~~~~

**Un seul point à l'ordre du jour relatif à la Liquidation de la SAMREV.**

Monsieur le Maire expose : le site de la SAMREV a trouvé des éventuels acquéreurs. Une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) a été reçue en Mairie le 16 juillet 2020. Nous avons 2 mois pour répondre. Je propose de faire analyser les sables présents sur le site. S'ils ne sont pas pollués, je vous proposerais lors de la prochaine séance de faire valoir notre droit de préemption. S'ils sont pollués nous ne donnerons pas suite.

la SARL BS ENVIRONNEMENT – ZI de Martigny – rond-point de l'aviation – 37210 PARCAY MESLAY – propose un devis pour 47 prélèvements de sables, analyses en laboratoire, rapport et cartographie pour un cout total HT de 15 071 euros.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par*

**3 votes contre** – Martine PICHON – Virginie BERVAS – Caroline GICQUEL.

**11 votes pour** – Sheila ROQUILLET – Grégoire BAILLEUX – Christine GUYON – Jérôme NEVEU  
– Nicolas KRECKE – Jérôme HOYAU – Valérie CHENEAU – Jean-Sébastien HALLAIN – Marie  
CORNE – Nathalie TRESSOU – Thierry BLANGY –

**1 abstention** – Romain ROUAULT

**APPROUVE le devis de la SARL BS ENVIRONNEMENT pour un cout HT de 15 071 euros et autorise le maire à passer commande.**

LA SEANCE EST LEVEE A 19 H 25

Le Maire

Romain ROUAULT

Le Secrétaire de Séance

Jérôme NEVEU